

ENQUÊTE RÉGIONALE 1997

«AUJOURD'HUI, LES JEUNES DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN»

RAPPORT DE RECHERCHE DE LA PHASE III

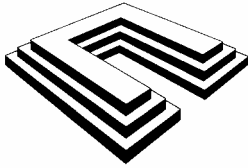
**Rester, partir ou revenir
au Saguenay-Lac-Saint-Jean
après les études**

Analyse du désir d'enracinement
des élèves du secondaire

Groupe ÉCOBES



CÉGEP de Jonquière



CHAMBRE DE COMMERCE
DE CHICOUTIMI



RÉGIE RÉGIONALE
DE LA SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX
**DU SAGUENAY-
LAC-SAINT-JEAN**



**Conseil régional de concertation
et de développement**
Saguenay-Lac-Saint-Jean



CÉGEP de Jonquière



CRÉPAS
Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire

La troisième phase des analyses de l'enquête «Aujourd'hui, les jeunes du Saguenay-Lac-Saint-Jean» a été rendue possible grâce à des subventions du Conseil régional de concertation et de développement du Saguenay-Lac-Saint-Jean dans le cadre du Programme Projets structurants à rayonnement régional, du Cégep de Jonquière, de la Chambre de commerce de Chicoutimi, de la Direction de la santé publique de la Régie régionale de la Santé et des Services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean dans le cadre du Programme de subventions en santé publique et du Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire.

On peut obtenir des exemplaires du rapport au coût de 6,00 \$ en s'adressant au Groupe ÉCOBES.
Téléphone : (418) 547-2191 poste 338 – Télécopieur : (418) 542-6390
Courrier électronique : ecobes@cjonquiere.qc.ca

Référence suggérée : Gaudreault, M., Perron, M., Veillette, S. et L. Richard. 2000. Rester, partir ou revenir au Saguenay-Lac-Saint-Jean après les études. Analyse du désir d'enracinement des élèves du secondaire. Série Enquête régionale 1997 : Aujourd'hui, les jeunes du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Jonquière, Groupe ÉCOBES, Cégep de Jonquière.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec, 3^e trimestre 2000
Bibliothèque nationale du Canada, 3^e trimestre 2000

ISBN : 2-921250-41-1

AVANT-PROPOS

Cette étude se veut une suite des analyses déjà publiées auxquelles a donné lieu l'enquête «Aujourd'hui, les jeunes du Saguenay–Lac-Saint-Jean», réalisée en 1997 auprès de 1 665 élèves du secondaire de cette région québécoise. Il s'agit en fait de la troisième phase des analyses. Cette fois, c'est le désir d'enracinement des élèves dans leur région ou, au contraire, leur volonté de la quitter qui retient particulièrement l'attention. Comme ce fut le cas des deux premières phases des analyses, ce sont les facteurs associés au désir d'enracinement que nous avons cherché à identifier.

Comme le lecteur pourra le constater dans la première partie du document, les facteurs identifiés suggèrent que, parmi toutes les actions visant à favoriser l'établissement au Saguenay–Lac-Saint-Jean des jeunes à la fin de leurs études, il ne faudrait pas négliger une nécessaire prise de conscience collective, voire un changement de mentalité.

C'est pourquoi l'équipe de recherche a jugé opportun de joindre un court texte de vulgarisation. En effet, nous sommes conscients du défi que peut représenter une bonne compréhension des résultats pour quiconque n'est pas initié aux techniques d'analyses multivariées. Les auteurs souhaitent ainsi contribuer à une meilleure diffusion des résultats et à faciliter l'appropriation collective des résultats de recherche en vue de la mobilisation des acteurs concernés. Les chercheurs tiennent d'ailleurs à exprimer toute leur reconnaissance à madame Natacha Jean du CRÉPAS qui a bien voulu préparer cet outil de sensibilisation.

Enfin, l'annexe 1 collige tous les résultats de chacune des analyses discriminantes unidimensionnelles. Le lecteur intéressé à connaître le pouvoir discriminant d'un indicateur en particulier pourra consulter les tableaux qui y sont présentés.

Ouvrages publiés dans la même série :

PHASE I

VEILLETTE, S., PERRON, M., GAUDREAU, M., RICHARD, L. et R. LAPIERRE. 1998. Habitudes de vie et comportements à risque pour la santé des jeunes du secondaire. Rapport de recherche. Série enquête régionale 1997 : Aujourd'hui, les jeunes du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Jonquière, Cégep de Jonquière, Groupe ÉCOBES, 184 pages.

VEILLETTE, S., PERRON, M., GAUDREAU, M. et L. RICHARD. 1998. Habitudes de vie et comportements à risque pour la santé des jeunes au secondaire. Faits saillants. Série enquête régionale 1997 : Aujourd'hui, les jeunes du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Jonquière, Cégep de Jonquière, Groupe ÉCOBES, 25 pages.

VEILLETTE, S., PERRON, M., GAUDREAU, M. et L. RICHARD. 1998. Habitudes de vie et comportements à risque pour la santé des jeunes du secondaire. Cahier des fréquences. Profil régional des répondants. Série enquête régionale 1997 : Aujourd'hui, les jeunes du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Jonquière, Cégep de Jonquière, Groupe ÉCOBES, 62 pages.

GAUDREAU, M., VEILLETTE, S. ET M. PERRON. 1998. Habitudes de vie et comportements à risque pour la santé des jeunes du secondaire. Cahier des analyses discriminantes. Série enquête régionale 1997 : Aujourd'hui, les jeunes du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Jonquière, Cégep de Jonquière, Groupe ÉCOBES, 95 pages.

PHASE II

PERRON, M., GAUDREAU, M., VEILLETTE, S. et L. RICHARD. 1999. Trajectoires d'adolescence : stratégies scolaires, conduites sociales et vécu psychoaffectif. Rapport de recherche de la phase II. Série enquête régionale 1997 : Aujourd'hui, les jeunes du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Jonquière, Groupe ÉCOBES, Cégep de Jonquière, 260 pages.

PERRON, M., GAUDREAU, M., VEILLETTE, S. et L. RICHARD. 1999. Trajectoires d'adolescence : stratégies scolaires, conduites sociales et vécu psychoaffectif. Faits saillants de la phase II. Série Enquête régionale 1997 : Aujourd'hui, les jeunes du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Jonquière, Groupe ÉCOBES, Cégep de Jonquière, 42 pages.

GAUDREAU, M., VEILLETTE, S. et M. PERRON. 1999. Trajectoires d'adolescence : stratégies scolaires, conduites sociales et vécu psychoaffectif. Cahier des analyses discriminantes de la phase II. Série enquête régionale 1997 : Aujourd'hui, les jeunes du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Jonquière, Groupe ÉCOBES, Cégep de Jonquière, 164 pages.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS.....	iii
TABLE DES MATIÈRES	v
TABLE DES TABLEAUX ET DES FIGURES.....	vii

Première partie : Résultats des analyses

Rester, partir ou revenir au Saguenay–Lac-Saint-Jean après les études
Analyse du désir d'enracinement des élèves du secondaire

INTRODUCTION	1
1. Le Saguenay–Lac-Saint-Jean : une région-ressources confrontée à l'exode des jeunes.....	2
1.1 Une société en profonde mutation	2
1.2 Le vieillissement de la population et l'exode des jeunes	3
1.3 L'effet sélectif des migrations.....	5
2. Une enquête auprès des élèves de niveau secondaire	5
2.1 La position du problème	5
2.2 Le démarche méthodologique.....	6
3. Les facteurs prédictifs du désir d'enracinement.....	9
3.1 Les facteurs associés à l'enracinement des filles	10
3.2 Les facteurs associés à l'enracinement des garçons	13
4. Discussion	16
CONCLUSION.....	20
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	21

Deuxième partie : Outil de réflexion

Le désir d'enracinement des adolescents du Saguenay–Lac-Saint-Jean
Initier collectivement de nouvelles stratégies d'action

Problématique	25
Un départ anticipé	25
Enracinement et environnement socioculturel	26
Comblent les attentes des jeunes	27
Pistes de réflexion	28

ANNEXE 1 – Les résultats des analyses discriminantes

- sur les caractéristiques sociodémographiques pour les sexes réunis	31
- unidimensionnelles pour les filles	32
- unidimensionnelles pour les garçons	48
- multidimensionnelles pour les filles	64
- multidimensionnelles pour les garçons.....	66

TABLE DES TABLEAUX ET DES FIGURES

Première partie : Résultats des analyses

TABLEAUX

1 : Répartition des emplois selon les grands secteurs d'activités (%), Saguenay–Lac-Saint-Jean et province de Québec, 1961-1996	2
2 : Évolution du poids relatif (%) de trois grands groupes d'âge au Saguenay–Lac-Saint-Jean, 1852 à 1996.....	3
3 : Évolution de cinq cohortes de 5-14 ans au Saguenay–Lac-Saint-Jean, 1971 à 1996	4
4 : Échantillonnage et marge d'erreur de l'enquête « Aujourd'hui, les jeunes du Saguenay–Lac-Saint-Jean », 1997	7
5 : Dimensions et déterminants explorés.....	8
6 : Réduction des facteurs associés au désir d'enracinement des filles	10
7 : Désir d'enracinement des filles - Analyse discriminante pour l'identification des facteurs prédictifs.....	11
8 : Association entre le désir d'enracinement des filles et les facteurs discriminants	12
9 : Réduction des facteurs associés au désir d'enracinement des garçons.....	13
10 : Désir d'enracinement des garçons - Analyse discriminante pour l'identification des facteurs prédictifs.....	14
11 : Association entre le désir d'enracinement des garçons et les facteurs discriminants	15

FIGURE

1 : Désir d'enracinement selon le sexe	9
--	---

Deuxième partie : Outil de réflexion

TABLEAU

A Facteurs associés au désir des adolescents du Saguenay–Lac-Saint-Jean de quitter la région.....	27
---	----

Première partie : Résultats des analyses

**Rester, partir ou revenir
au Saguenay–Lac-Saint-Jean
après les études**

Analyse du désir d'enracinement des élèves du secondaire

Introduction

Dans les travaux en sciences sociales, notamment en géographie et en démographie, la question des migrations a souvent été soulevée au regard de la problématique du développement régional. Depuis ces dernières années, la sollicitation des sciences sociales pour produire des connaissances nouvelles, pour décrypter les effets sociospatiaux complexes des migrations et pour produire une mise en perspective réactualisée a entraîné une accumulation d'études empiriques. Ce fut le cas au Québec, et en particulier au Saguenay–Lac-Saint-Jean (SLSJ), alors que cette problématique de la migration a donné lieu à nombre d'études ou de rapports. La migration des jeunes québécois vers les villes ou les grands centres urbains représente l'un des phénomènes les plus remarquables des 25 dernières années, tout cela dans une société québécoise en pleine mutation (Assogba et Fréchette, 1997; Gauthier et Bujold, 1995). Comme c'est plus spécifiquement la migration des jeunes qui a retenu l'attention, on a vu naître dans plusieurs régions du Québec une sorte de mouvement social visant à contrer leur exode et plus spécifiquement « l'exode des cerveaux ». On en a eu un exemple récemment au Saguenay–Lac-Saint-Jean dans la Municipalité régionale de comté Lac-Saint-Jean Est où un recensement systématique a été entrepris auprès de 54 000 ménages afin de dénombrer les jeunes actuellement à l'extérieur de la région. En Gaspésie, une mobilisation sans précédent pour lutter contre la désintégration socioéconomique a relancé au Québec le débat sur l'exode des jeunes.

À la thèse de la désintégration des régions (Côté, 1991), on oppose souvent les promesses des nouveaux moyens de communication. Au piège d'une idéologie qui pourrait enfermer le débat dans le procès d'intentions politiques visant à déstructurer les régions québécoises (on parle de balkanisation des régions), certains voudraient opposer les promesses d'une abolition prochaine des différences spatiales, sorte de mythe techniciste de la mondialisation qui passerait par l'acculturation, le télétravail, le téléservice, etc. Les enjeux sont complexes et il faut éviter de ne recourir qu'à « l'idéologie du développement local ou régional » pour légitimer tout discours alarmiste sans se donner la peine d'une réflexion élargie sur les enjeux plus globaux que suscitent les générations montantes dans leurs rapports au territoire et leur volonté de s'insérer dans la société de demain.

La postmodernité met aujourd'hui en contact divers acteurs sociaux. Des aînés nés dans des contextes culturels encore traditionnels où les rapports sociaux sont empreints de dualisme, des parents formés aux disciplines rationnelles à portée universelle diffusées par des écoles fortement hiérarchisées et enfin des jeunes qui doivent une part importante, sinon essentielle, de leur formation aux images que la télévision et la publicité dévident sans fin sous leurs yeux. Compte tenu que les migrations à longue distance sont devenues plus aisées, les métropoles modernes regroupent, sur des superficies restreintes, des populations qui ont d'autant plus de mal à se comprendre que les valeurs auxquelles elles adhèrent répondent à des logiques différentes.

Le regard sociologique que nous proposons de jeter sur le phénomène de l'exode se veut différent puisqu'il est tourné vers les acteurs les plus susceptibles d'être bientôt confrontés au dilemme « rester ou partir », en l'occurrence, les adolescents du SLSJ. Après avoir rappelé l'ampleur du phénomène de l'exode, nous explorons, à partir des données d'une enquête auprès des jeunes élèves de l'école secondaire, les facteurs associés au désir d'enracinement sur le territoire du SLSJ.

1. Le Saguenay–Lac-Saint-Jean : une région-ressources confrontée à l'exode des jeunes

1.1 Une société en profonde mutation

Région-ressources, le Saguenay–Lac-Saint-Jean maintient des échanges commerciaux encore aujourd'hui principalement basés sur l'exploitation des richesses naturelles. L'agriculture, la forêt, les mines, de même que l'hydro-électricité associée à l'industrie métallurgique lourde, procurent directement de l'emploi à près d'une personne sur trois actuellement. Si la structure économique régionale a été façonnée pendant le XXe siècle sur cette base, elle est présentement en profonde mutation. Depuis une trentaine d'années, le phénomène de la tertiarisation a touché la région, comme d'ailleurs l'ensemble des économies occidentales. Au Québec et au SLSJ en particulier, le secteur tertiaire a pris de l'importance depuis 1961, tel que l'illustre le tableau 1. Plus récemment encore, plusieurs phénomènes, parmi lesquels on retient surtout l'ouverture des marchés à l'économie mondiale et l'évolution technologique des moyens de production, ont bouleversé la position concurrentielle des entreprises, particulièrement dans les secteurs d'exportation. Cela a engendré des changements structurels majeurs des économies, notamment celle du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

TABLEAU 1
Répartition des emplois selon les grands secteurs d'activités (%),
Saguenay–Lac-Saint-Jean et province de Québec, 1961-1996

Secteur	1961 ¹		1971 ²		1981 ²		1991 ²		1996 ³	
	SLSJ	P. Québec	SLSJ	P. Québec	SLSJ	P. Québec	SLSJ	P. Québec	SLSJ	P. Québec
Primaire	19,0	11,8	11,4	6,1	8,2	4,4	5,7	3,9	5,4	3,4
Secondaire	31,2	34,5	28,4	30,9	28,3	27,1	23,7	22,8	20,9	21,3
Tertiaire	49,8	53,7	60,2	63,0	63,5	68,5	69,2	73,3	73,6	75,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : ¹ Girard et Perron, 1989 : tableau 13.4, p. 478; Therrien, 1987 : 16.

² Statistique Canada, Recensement 1971, 1981, 1991. Compilations spéciales effectuées pour l'ancienne Société québécoise de développement de la main d'œuvre (SQDM).

³ Statistique Canada, Recensement 1996. Compilation effectuée par la Direction des Ressources humaines Canada (DRHC).

L'urbanisation s'est poursuivie dans la sous-région du Saguenay au fur et à mesure que s'est implantée l'activité industrielle lourde à partir de 1920, de telle sorte qu'en 1991, le recensement canadien nous apprend que plus de 80 % de la population de la sous-région vit dans les villes de Chicoutimi (62 670), Jonquière (57 933) et La Baie (20 995). Cette urbanisation s'est accompagnée de la mise sur pied d'infrastructures de services très diversifiées. Tout en connaissant, elle aussi, une assez forte urbanisation, la population de la sous-région du Lac-Saint-Jean a tout de même conservé certains traits distinctifs. Ainsi, 54,6 % de la population jeannoise réside dans cinq villes de plus de 6 000 habitants en 1991. Une vingtaine de petites municipalités rurales jeannoises à vocation économique agricole, forestière ou mixte, qui y ont pris racine au cours du XX^e siècle, se heurtent actuellement à différents problèmes de développement, tout comme certaines municipalités rurales saguenéennes d'ailleurs.

1.2 Le vieillissement de la population et l'exode des jeunes

Le tableau 2 permet de se faire une idée assez précise du vieillissement accéléré de la population du SLSJ depuis le début de la Révolution tranquille (1960). En effet, au cours du premier siècle de son histoire (1838 à 1961), la population demeure très jeune, la proportion de 0-15 ans oscillant entre 43 % et 51 % selon les divers recensements, alors que le poids démographique des personnes âgées demeure stable à 3 %. À partir de 1961, à chaque année censitaire, on observe une baisse continue du poids relatif des jeunes qui passe de 43 % en 1961 à 20 % en 1996. Au cours de la même période, les personnes âgées voient leur poids relatif tripler, la proportion passant d'à peine 3 % en 1961 à plus de 10 % en 1996. En chiffres absolus, le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus est passé au Saguenay-Lac-Saint-Jean d'un peu moins de 8 000 en 1961 à plus de 30 000 en 1996.

TABLEAU 2
Évolution du poids relatif (%) de trois grands groupes d'âge
au Saguenay-Lac-saint-Jean, 1852 à 1996

Groupes d'âge	Année de recensement									
	1852 ¹	1871 ²	1931	1941	1951	1961	1971	1981	1991	1996
0-14 ans	46	51	46	43	44	43	34	25	24	20
15-64 ans	52	46	51	54	53	54	62	69	67	70
65 ans et +	2	3	3	3	3	3	4	6	9	10
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Sources : a) Pour la période 1852 à 1961, Pouyez [et al.], 1983, tableau 7.2, pp. 316-317.

b) Pour la période 1971 à 1991, RRSST, 1993b et Statistique Canada, 1986 à 1996.

¹ Pour l'année 1852, les groupes d'âge sont les suivants : 0-14; 15-59, 60 et plus.

² Pour l'année 1871, les groupes d'âge sont les suivants : 0-15; 16-60, 61 et plus.

Le vieillissement de la population du Saguenay–Lac-Saint-Jean est de fait accéléré par l'exode des jeunes, un phénomène qui n'est pas nouveau dans les régions périphériques mais qui crée plus d'impact depuis que la fécondité a baissé.

TABLEAU 3
Évolution de cinq cohortes de 5-14 ans au Saguenay–Lac-Saint-Jean, 1971 à 1996

Groupes d'âge	Recensement						Variation des effectifs de chaque cohorte d'âge			
	1971	1976	1981	1986	1991	1996	1971-1981	1976-1986	1981-1991	1986-1996
5 à 14 ans	69 895	53 425	44 615	48 545	48 565	41 480				
10 à 19 ans		67 710	53 450	43 110	47 420	48 200				
15 à 24 ans			63 265	46 960	38 310	43 565	-6 630 (-9,5 %)	-6 465 (-12,1 %)	-6 305 (-14,1 %)	-4 980 (-10,3 %)

Source : Statistique Canada, 1971 à 1996; compilations spéciales réalisées pour la Direction des Ressources humaines Canada.

La cohorte de 5-14 ans compte au total 69 895 jeunes en 1971 comparativement à 41 480 en 1996, ce qui représente une diminution de plus de 40 % en 25 ans (tableau 3). S'ajoute un bilan migratoire négatif pour chaque période décennale du groupe des 5-14 ans devenus les 15-24 ans, phénomène révélateur d'un exode survenant surtout dans le groupe des 20 à 24 ans. Après une augmentation constante du phénomène au cours des trois premières périodes décennales, il semble toutefois y avoir un fléchissement au cours de la décennie la plus récente, soit celle de 1986-1996.

L'exode des jeunes du Saguenay–Lac-Saint-Jean n'est donc pas un phénomène récent. En fait, à chaque époque correspond un mode de production qui participe à la migration extrarégionale. Pour les descendants d'agriculteurs traditionnels, le salut se trouva dans l'exode une fois que l'occupation des terres fut achevée. L'industrie moderne trouva ensuite dans les régions son « armée de réserve ». Dans une économie du savoir, les jeunes adultes doivent quitter les régions pour avoir accès à la formation qui leur permettra d'intégrer le marché du travail. De plus, à la perte des personnes elles-mêmes s'ajoute également celle des enfants à naître, le potentiel de reproduction étant déplacé vers les grands centres comme Montréal et sa couronne de banlieues, comme l'a signalé Côté (1991) dans son analyse sur la désintégration des régions.

La baisse de la natalité et surtout la décroissance du nombre de femmes en âge de procréer au Saguenay–Lac-Saint-Jean inquiètent et transforment l'émigration qui caractérise cette région depuis belle lurette en une problématique compromettant le développement du Saguenay–Lac-Saint-Jean. En fait, la stagnation démographique et le vieillissement de la population, deux faces d'une même réalité qui

n'augure rien de bon dans une économie tertiaire, font maintenant du phénomène de l'émigration des jeunes une problématique majeure aux yeux de l'élite locale et régionale (CRCD-02, 1995).

1.3 L'effet sélectif des migrations

Enfin, une autre conséquence de tels bilans migratoires chez les moins de 24 ans, concerne la présence de diplômés universitaires au sein de la population. Nos travaux antérieurs ont permis de constater que l'intensité de la mobilité s'accroît avec le niveau de scolarité. Pour la période 1976-1981 au Québec, la migration du groupe le plus scolarisé (167,6 pour 1 000) atteint deux fois celle du groupe le moins scolarisé (83,5 pour 1 000) dans le cas de la migration interne et quatre fois dans le cas de la migration interrégionale (82,8 pour 1 000 comparativement à 20,5). Bien plus, l'influence de la scolarité est d'autant plus marquée que le migrant est jeune (Perron, 1997 : 378). L'expression populaire « exode des cerveaux » repose donc sur des faits dans la région qui nous concerne. Cela se reflète d'ailleurs dans les écarts qu'enregistre le SLSJ en 1991 quant à la proportion des adultes de 15 ans et plus détenant un diplôme universitaire. Ce taux est de 6 % comparativement à 10 % au Québec, ce qui place l'indice de scolarisation à 74,5 comparativement à 100,0 pour la province (Perron, 1997 : 126). Une étude du Bureau de la statistique du Québec signale par ailleurs que la profession est également un facteur de migration en conjugaison cependant avec la scolarité (Gauthier, 1988 : 113). Mentionnons cependant que l'effet sélectif des migrations n'est pas un phénomène nouveau (Trewartha, 1969) et que cela a été observé, notamment au Canada (Shaw, 1985) et aux États-Unis (Folger et Nam, 1967 : 10).

2. Une enquête auprès des élèves de niveau secondaire

2.1 La position du problème

Le problème de la migration se présente au Québec, au plan théorique, selon divers paradigmes. D'une part, des études statistiques portant sur les migrations inter et intrarégionales effectuées par des chercheurs souvent davantage préoccupés par la problématique spatiale du développement régional (BSQ, 1990) que par la dimension culturelle proprement dite; d'autre part, des études de péréquation interrégionale répondant aux impératifs d'une meilleure répartition géographique des investissements publics (Côté et Larouche, 2000 ; Côté, 1991). Ces deux approches ont le mérite de bien faire **connaître** la situation et incitent à la mobilisation des décideurs et des intervenants. Or, décrire inlassablement la décroissance peut sans doute mobiliser mais peut également engendrer des effets pervers sur les initiatives locales. Ce n'est que récemment qu'on a tenté de mieux **comprendre** la situation, c'est-à-dire qu'on a cherché à savoir quelles sont les motivations des acteurs eux-mêmes, soit les jeunes en situation d'exode (Conseil permanent de la jeunesse, 1997; Camiré [et al.], 1994; Roy, 1992).

À l'instar de la réflexion amorcée dans l'ouvrage publié sous la direction de Gauthier (1997), il nous semble essentiel de continuer à ouvrir une brèche autour d'une direction moins explorée, du moins au Québec. En s'inspirant du courant « interactionnaliste », on doit ramener l'acteur au centre des préoccupations des chercheurs pour mieux cerner les intentions des jeunes quant à leurs rapports à leur communauté spatiale d'appartenance. Dans notre cas, il s'agit d'explorer les principaux facteurs associés au désir d'enracinement des adolescents dans leur milieu d'origine. On s'intéresse alors à leur vécu et à leur identité propre, de même qu'à leur imaginaire social construit à la faveur de leurs différents modes de participation sociale. On reconnaîtra d'emblée l'intérêt de prendre en considération l'opinion des jeunes de l'école secondaire (12 à 18 ans) quant à leur désir de rester ou de partir, au moment où s'effectue la transition vers l'âge adulte, à travers des systèmes de valeurs que la postmodernité a fortement bouleversés. On suppose que la migration des jeunes n'est pas un geste spontané et qu'elle s'inscrit dans un processus qui découle des représentations intériorisées et des composantes de l'identité, autant que des aspirations et des besoins personnels, relationnels et professionnels.

Il faut chercher à mieux appréhender la situation dans laquelle se trouvent les jeunes lorsqu'ils décident de partir. Au-delà des contraintes du marché du travail, y a-t-il d'autres facteurs qui contribuent à la décision des jeunes? Comme aucune étude systématique des « motivations à partir » n'a été réalisée auprès d'un échantillon représentatif des migrants du Saguenay–Lac-Saint-Jean, et qu'il faudrait des ressources considérables pour suivre une cohorte de migrants dans le temps afin de comprendre leurs motivations à quitter et à revenir ou non, nous avons opté pour une analyse des aspirations des jeunes du niveau secondaire. Nous avons cherché à identifier s'il existe des prédispositions particulières à partir chez les élèves du secondaire et ce, avant que les contraintes des ressources locales de formation et du marché du travail n'interviennent. Notre objet d'analyse n'est donc pas l'exode en tant que tel mais bien le désir d'enracinement des élèves du secondaire.

Comment les générations montantes inscrivent dans leurs intentions de s'enraciner ou non cette « déterritorialisation » des échanges, imposée par les nouvelles technologies de communication? Quels impératifs (économiques, sociaux, scolaires, culturels) confrontent les adolescents devant la dualité « mobilité/enracinement »? Doit-on opposer des adolescents « nomades » à d'autres tournés vers leur port d'attache?

2.2 La démarche méthodologique

Pour répondre à certaines de ces questions, nous disposons des données d'une enquête réalisée en mai 1997 auprès de 1 665 élèves des classes 1 à 5 de l'enseignement secondaire public et privé du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Toutes les écoles secondaires (31) de la région furent visitées par l'équipe de recherche.

TABLEAU 4
Échantillonnage et marge d'erreur de l'enquête « Aujourd'hui, les jeunes du Saguenay-Lac-Saint-Jean », 1997

- ♦ Plan d'échantillonnage stratifié par secteur sociosanitaire (6 CLSC)
- ♦ Répartition proportionnelle selon le niveau scolaire (classes 1 à 5) dans chaque sous-échantillon
- ♦ Sélection aléatoire simple dans chacune des strates
- ♦ Échantillon final de 1 665 répondants, représentatif selon le sexe, le niveau scolaire et le secteur sociosanitaire
- ♦ Marge d'erreur de $\pm 2,2$ %, à un niveau de confiance de 95 %
- ♦ Taux de réponse de 85,6 %
- ♦ Taux de collaboration de 93,2 %

Le questionnaire de cette enquête, qui comportait 134 questions, fut élaboré avec l'objectif d'estimer la prévalence régionale des comportements qui présentent un risque pour la santé des jeunes, leur épanouissement et leur réussite scolaire. Différentes dimensions de la vie des jeunes (tableau 5) ont également été associées à ces comportements délétères. Ainsi, l'une des questions visait justement à déterminer les aspirations des jeunes quant à l'endroit où ils préféreraient vivre une fois leurs études complétées. C'est cet indicateur, conçu à l'origine de l'enquête comme l'un des facteurs possiblement associés aux 13 problématiques déjà documentées dans les deux monographies publiées (Veillette [et al.], 1998; Perron [et al.], 1999), qui est cette fois au centre des analyses. Quelque 82 facteurs concernant 13 dimensions de la vie des jeunes ont été intégrés aux analyses discriminantes unidimensionnelles. Enfin, les facteurs qui se sont avérés discriminants à cette première étape de l'analyse ont tous été finalement mis en présence lors d'une analyse multidimensionnelle¹.

Évidemment, on l'aura compris, l'objectif premier de l'enquête n'était pas de comprendre le désir d'enracinement des jeunes. Des choix ont donc été faits afin de respecter la capacité des élèves à remplir un questionnaire à l'intérieur d'une période de cours (55 minutes environ). Toutes les problématiques n'ont donc pas été documentées avec la même exhaustivité. Ainsi, aucune question ne visait à recueillir les explications de ceux qui ont signifié vouloir quitter la région à la question 127. De plus, les aspirations professionnelles des élèves n'ont pas été investiguées. Ce sont là des limites de l'enquête qui ne pourront pas être contournées.

¹ La méthodologie utilisée est présentée de façon exhaustive dans chacune des deux monographies déjà publiées.

TABLEAU 5
Dimensions et déterminants explorés

Caractéristiques personnelles	Milieus de vie	Comportements ou Conditions à risque
<p>I SOCIODÉMOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Âge • Sexe • territoire sociosanitaire <p>II PSYCHOSOCIALES, CULTURELLES ET SCOLAIRES :</p> <p>A) Psychosociales</p> <ul style="list-style-type: none"> • perception : heureux ou non • détresse psychologique • estime de soi globale • habilités cognitives • compétences interpersonnelles • satisfaction réussite sociale • satisfaction apparence physique • perception : état de santé physique • sentiment de désespoir • idées et gestes suicidaires <p>B) Culturelles</p> <ul style="list-style-type: none"> • foi en l'avenir du Québec • civisme public • civisme privé • libéralisme des moeurs <p>C) Scolaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • aspirations scolaires réalistes • réussite scolaire • redoublement scolaire <p>III ÉCONOMIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • travail rémunéré • argent de poche 	<p>IV FAMILLE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • structure familiale • fratrie • satisfaction communication parents/ados • soutien affectif maternel • contrôle maternel abusif • soutien affectif paternel • contrôle paternel abusif • antécédents familiaux • fréq. discussions parents/ados • occupation mère • occupation père • autoévaluation des conditions économiques • scolarité de la mère • scolarité du père <p>V ÉCOLE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • satisfaction de l'école • mal-être à l'école • accord des parents/projet d'études • perception des difficultés scolaires • violence à l'école ou non • participation aux activités parascolaires • organisation d'activités parascolaires • taille de l'école <p>VI RÉSEAU SOCIAL :</p> <ul style="list-style-type: none"> • consulter relation/aide • présence de confidents <p>VII LOCALITÉ :</p> <ul style="list-style-type: none"> • taux d'emplois forestiers dans la municipalité • indice d'urbanisation <p>VIII LOISIRS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • activités et occupations • fréquentation d'un « camp » • fréquence des activités physiques • activités physiques projetées 	<p>IX ÉVÉNEMENTS PRÉOCCUPANTS</p> <ul style="list-style-type: none"> • échelle événements préoccupants • autres événements préoccupants • effets négatifs des inondations de 1996 <p>X CONSOMMATION DE TABAC :</p> <ul style="list-style-type: none"> • tabagisme des pairs • tabagisme à domicile • fumeur régulier ou non- fumeur • nb cigarettes/semaine • connaissances effets néfastes du tabagisme • opinions avantages du tabagisme • critiques pour consommation de tabac <p>XI CONSOMMATION D'ALCOOL :</p> <ul style="list-style-type: none"> • alcool chez les pairs • alcool : fréquence/mois • Nb consommations • enivrements : fréq/12 derniers mois • critiques pour consommation d'alcool <p>XII CONSOMMATION DE DROGUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • drogues chez les pairs • niveaux de consommation d'alcool et de drogues • polyconsommation • critiques pour consommation de médicaments • critiques pour consommation et de drogues <p>XIII ACTIVITÉS DÉLINQUANTES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • échelle activités délinquantes

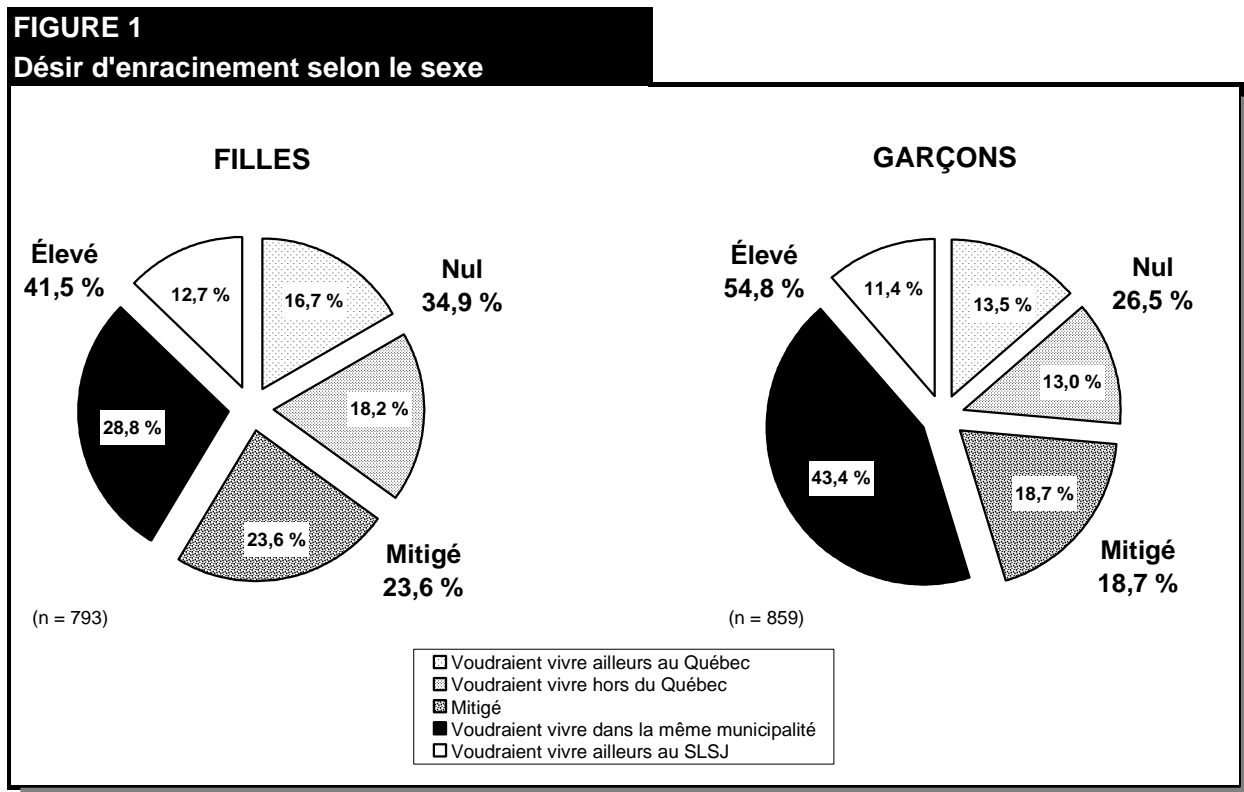
Précisons que pour un facteur donné, si les effectifs ou la variance s'avéraient insuffisants chez les garçons ou chez les filles seulement, nous avons choisi d'exclure ce facteur des analyses. Le but poursuivi était alors d'assurer la comparabilité des résultats obtenus chez l'un ou l'autre sexe.

Pour décrire l'effet de chacun des facteurs discriminants sur le désir d'enracinement, nous comparons la probabilité qu'un jeune désire quitter sa région selon qu'il présente ou non les dits facteurs. Les

probabilités ont été calculées à l'aide des rapports des cotes (RC), une mesure d'association fréquemment utilisée en épidémiologie.

3. Les facteurs prédictifs du désir d'enracinement

Fait troublant, l'enquête a démontré que, déjà au secondaire, le tiers des filles et le quart des garçons souhaitaient vivre ailleurs que dans leur région une fois leurs études complétées (figure 1). Également, plus de filles que de garçons déclarent que cela leur est indifférent révélant ainsi un désir d'enracinement dit mitigé. En fait, beaucoup plus de garçons que de filles préféreraient ne pas quitter leur municipalité (43,4 % contre 28,8 %)².



Des analyses préliminaires ont même permis de vérifier que cette attitude est partagée dans les mêmes proportions chez les répondants de tous âges, ce qui laisse supposer que le désir d'enracinement se construit en bas âge et que leur préférence est déjà établie à l'arrivée au secondaire (12-13 ans).

Sur la base de ces observations, il nous a semblé que les garçons et les filles devaient faire l'objet d'analyses discriminantes distinctes. Cette approche permettra de vérifier si des facteurs spécifiques aux adolescents ou aux adolescentes sont associés à leur désir d'enracinement.

² Le libellé de la question est : « Si tu avais le choix, où préférerais-tu vivre lorsque tu auras terminé tes études ? ». Les choix de réponse offerts aux répondants apparaissent à la figure 1.

3.1 Les facteurs associés à l'enracinement des filles

De nombreuses variables de l'enquête (82) mesurant l'une ou l'autre des treize dimensions de la vie des élèves du secondaire sont mises à contribution pour tenter de cerner les principaux facteurs discriminants du désir d'enracinement des adolescentes du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Treize analyses discriminantes unidimensionnelles ont permis de retenir 11 facteurs qui ont un pouvoir discriminant lorsque chaque dimension est prise séparément (tableau 6).

TABLEAU 6
Réduction des facteurs associés au désir d'enracinement des filles¹

Dimensions	Nombre de facteurs disponibles	Facteurs retenus lors des analyses unidimensionnelles	Facteurs retenus lors de l'analyse multidimensionnelle
Sociodémographique	2	1	0
Psychosociale et culturelle	18	3	2
Économique	2	0	0
Famille	14	3	2
École	8	0	0
Réseau social	2	0	0
Localité	2	1	0
Loisirs	14	1	0
Événements préoccupants	3	0	0
Consommation de tabac	7	0	0
Consommation d'alcool	5	0	0
Consommation de drogues	4	1	0
Activités délinquantes	1	1	0
TOTAL	82	11²	4

¹ Les résultats des analyses discriminantes unidimensionnelles sont présentés à l'annexe 1.

² Les facteurs retenus à cette étape sont le fait de résider sur le territoire sociosanitaire de Chicoutimi, les aspirations scolaires, la foi en l'avenir du Québec, l'échelle de libéralisme des mœurs, le fait d'appartenir à une famille monoparentale, le fait d'avoir une mère qui tient maison, la scolarité du père, l'indice d'urbanisation, le nombre d'heures consacrées aux activités culturelles, la consommation de drogues des amis et l'indice d'activités délinquantes.

Ces 11 facteurs, issus de sept dimensions distinctes, ont par la suite été soumis à une dernière analyse dite multidimensionnelle. À cette dernière étape, seulement deux facteurs de la dimension « psychosociale et culturelle » et deux autres de la dimension « famille » permettent de discriminer les filles selon leur désir d'enracinement. C'est donc dire qu'une fois ces quatre facteurs considérés, tous les autres ne permettent pas d'améliorer le classement des jeunes filles à cet égard.

En ordre d'importance basé sur la corrélation avec la première fonction discriminante, ces quatre facteurs sont : la scolarité du père (0,72), le fait d'avoir une mère qui tient maison (- 0,53), l'échelle de libéralisme des mœurs (0,44) et la foi en l'avenir du Québec (0,43).

TABLEAU 7
Désir d'enracinement des filles
Analyse discriminante pour l'identification des facteurs prédictifs

Description du modèle retenu¹ (n = 749)

Désir d'enracinement (proportion de sujets bien classés dans les groupes)

	Nul 56,1 %	Mitigé 33,5 %	Élevé 46,7 %	Total ² 46,8 %
Variables contribuant à distinguer les 3 groupes	Corrélation avec les fonctions			
			1	2
Famille				
1. Scolarité du père			0,72	- 0,01
2. Occupation de la mère			- 0,53	0,30
Psychosociale et culturelle				
3. Échelle de libéralisme des mœurs			0,44	0,80
4. Foi en l'avenir du Québec			0,43	- 0,44

¹ Le modèle obtenu avec la procédure « stepwise » retient deux fonctions discriminantes; le lambda de Wilks est de 0,93 (p < 0,001).

² Le critère de chance proportionnelle est de 35,0 %.

Ensemble, ces facteurs permettent de classer correctement 46,8 % des jeunes participantes, ce qui est un résultat assez modeste³ mais quand même supérieur au critère de chance proportionnelle⁴ qui est de 35,0 %.

Ce modèle permet cependant de classer beaucoup mieux celles dont le désir d'enracinement est nul (56,1 %) c'est-à-dire celles qui souhaiteraient vivre ailleurs qu'au Saguenay–Lac-Saint-Jean une fois leurs études complétées. Par contre, il s'avère que ces quatre facteurs identifient moins bien les élèves laissées indifférentes par le lieu de résidence après les études (33,5 %). Ce qui se traduit d'ailleurs, dans le cas de ces dernières, par des rapports des cotes non significatifs (intervalle comprenant la valeur 1,00) au tableau 8.

³ Le lambda de Wilks (0,93) indique que la variance intragroupe compte pour une bonne part de la variance totale.

⁴ On obtient le critère de chance proportionnelle (CCP) en appliquant la formule de Bayes : $CCP = (X_1)^2 + (X_2)^2 + \dots + (X_n)^2 \dots X_n$, correspondant à la proportion de chacune des modalités de la variable dépendante. Dans le cas présent, il est égal à : $(.349)^2 + (.236)^2 + (.415)^2 = 35,0 \%$.

TABLEAU 8
Association¹ entre le désir d'enracinement des filles et les facteurs discriminants

CARACTÉRISTIQUES	Sujets (n)	Désir d'enracinement				
		Élevé (%)	Mitigé (%)	Nul (%)	Mitigé (RC) ²	Nul (RC) ³
		(B)	(C)	(D)	(E)	(F)
❖ FAMILLE						
Scolarité du père :						
Secondaire non complété⁴	227	46,7	27,3	26,0	1,00	1,00
Secondaire complété	245	47,3	21,2	31,4	0,77 (0,49-1,21)	1,19 (0,78-1,83)
Collège	147	38,1	23,1	38,8	1,04 (0,61-1,76)	1,83 (1,12-2,98)
Université	147	26,5	24,5	49,0	1,58 (0,91-2,74)	3,32 (2,01-5,49)
Mère tient maison⁴	235	47,7	27,7	24,7	1,00	1,00
Mère fait autre chose	557	39,0	21,7	39,3	0,96 (0,66-1,40)	1,95 (1,35-2,81)
❖ PSYCHOSOCIALE ET CULTURELLE						
Libéralisme des mœurs faible⁴	159	50,3	17,0	32,7	1,00	1,00
Libéralisme des mœurs moyen	481	40,7	26,6	32,6	1,93 (1,19-3,16)	1,23 (0,82-1,85)
Libéralisme des mœurs élevé	153	34,6	20,9	44,4	1,79 (0,96-3,32)	1,97 (1,20-3,26)
Croire que l'avenir sera :						
Moins favorable au Québec⁴	327	43,4	25,4	31,2	1,00	1,00
Comparable au Québec	290	43,1	24,5	32,4	0,97 (0,65-1,45)	1,05 (0,72-1,51)
Plus favorable au Québec	153	34,0	19,0	47,1	0,95 (0,56-1,62)	1,93 (1,24-2,99)

¹ Rapport des cotes (RC) connu sous l'appellation anglaise « odds ratio ».

² Il s'agit du rapport des cotes (RC) fourni avec, entre parenthèses, les intervalles de confiance à 95 %. Le RC est établi selon la formule suivante :

$$(E) = \frac{[(A * C) (A * B)]f}{[(A * C) (A * B)]r}$$

où f est le facteur de risque considéré et r, le groupe de référence.

³ Il s'agit du rapport des cotes (RC) fourni avec, entre parenthèses, les intervalles de confiance à 95 %. Le RC est établi selon la formule suivante :

$$(F) = \frac{[(A * D) (A * B)]f}{[(A * D) (A * B)]r}$$

où f est le facteur de risque considéré et r, le groupe de référence.

⁴ Il s'agit du groupe de référence pour le calcul du rapport des cotes (RC).

Les rapports des cotes présentés au tableau 8 ont été calculés pour évaluer la relation de chacun des facteurs discriminants avec le désir d'enracinement. Il s'avère que la probabilité qu'une jeune fille souhaite quitter le Saguenay–Lac-Saint-Jean (désir d'enracinement nul) est multipliée par deux lorsqu'elle croit que la situation du Québec sera plus favorable dans une quinzaine d'années (RC = 1,93), lorsqu'elle exprime un degré élevé de libéralisme des mœurs⁵ (RC = 1,97), lorsque sa mère est active sur le marché de l'emploi (autre occupation que de tenir maison) (RC = 1,95) et lorsque son père a fait des études

⁵ L'échelle de libéralisme des mœurs est constituée de huit items. Pour chacun de ceux-ci, les répondantes étaient invitées à préciser, sur une échelle de 1 à 10, jusqu'à quel point elles considéraient ces comportements acceptables. Un score total moyen

collégiales (RC = 1,83). Les probabilités d'observer un désir d'enracinement nul sont même trois fois plus élevées quand le père a réalisé des études universitaires (RC = 3,32).

3.2 Les facteurs associés à l'enracinement des garçons

La procédure utilisée pour les garçons est identique à celle qui a prévalu pour identifier les facteurs discriminants associés à l'enracinement des filles. À partir du même ensemble de 82 indicateurs, 13 analyses discriminantes unidimensionnelles ont permis de retenir les facteurs à inclure à l'analyse discriminante multidimensionnelle. Encore une fois, 11 facteurs furent retenus dont quatre sont les mêmes que chez les filles : les aspirations scolaires, l'occupation de la mère, la scolarité du père et l'indice d'urbanisation. Cette fois, six dimensions s'avèrent complètement exclues (tableau 9) à l'étape des analyses unidimensionnelles et les cinq facteurs retenus à l'étape subséquente proviennent maintenant de quatre dimensions seulement : psychosociale et culturelle, famille, loisirs et consommation de drogues.

TABLEAU 9
Réduction des facteurs associés au désir d'enracinement des garçons¹

Dimensions	Nombre de facteurs disponibles	Facteurs retenus lors des analyses unidimensionnelles	Facteurs retenus lors de l'analyse multidimensionnelle
Sociodémographique	2	0	0
Psychosociale et culturelle	18	2	1
Économique	2	0	0
Famille	14	2	2
École	8	0	0
Réseau social	2	1	0
Localité	2	1	0
Loisirs	14	3	1
Événements préoccupants	3	0	0
Consommation de tabac	7	0	0
Consommation d'alcool	5	1	0
Consommation de drogues	4	1	1
Activités délinquantes	1	0	0
TOTAL	82	11²	5

¹ Tous les résultats des analyses unidimensionnelles sont présentés à l'annexe 1.

² Les facteurs retenus à cette étape sont : les aspirations scolaires, l'échelle de civisme privé, le fait d'avoir une mère qui tient maison, la scolarité du père, le nombre de confidents, l'indice d'urbanisation, le nombre d'heures consacrées à écouter de la musique, à participer aux tâches domestiques ou à des activités sociales, la consommation d'alcool des amis et le niveau de consommation d'alcool et de drogues.

Comme on peut le constater au tableau 10, les cinq facteurs possédant un pouvoir discriminant chez les garçons sont, en ordre décroissant, leurs aspirations scolaires (0,56), le fait d'avoir une mère dont

est attribué à chacune des répondantes sur la base des réponses fournies. Les huit items sont : la consommation de drogues, l'adultère, les expériences sexuelles des mineurs, l'homosexualité, la prostitution, l'avortement, le divorce et le suicide.

l'activité principale n'est pas de tenir maison (- 0,55), le nombre d'heures qu'ils consacrent à écouter de la musique hebdomadairement (0,43), leur niveau de consommation d'alcool et de drogues (0,33)⁶ et la scolarité de leur père (0,31).

TABLEAU 10
Désir d'enracinement des garçons
Analyse discriminante pour l'identification des facteurs prédictifs

Description du modèle retenu ¹ (n = 795)				
Désir d'enracinement (proportion de sujets bien classés dans les groupes)				
	Nul 49,9 %	Mitigé 36,7 %	Élevé 45,2 %	Total ² 44,7 %
Variables contribuant à distinguer les 3 groupes	Corrélation avec les fonctions			
		1	2	
Psychosociale et culturelle				
1. Aspirations scolaires			0,56	- 0,02
Famille				
2. Occupation de la mère			- 0,55	0,37
3. Scolarité du père			0,31	0,61
Loisirs				
4. Heures par semaine à écouter de la musique			0,43	- 0,15
Consommation de drogues				
5. Niveau de consommation d'alcool et de drogues			0,33	0,51

¹ Le modèle obtenu avec la procédure « stepwise » retient deux fonctions discriminantes; le lambda de Wilks est de 0,92 (p < 0,001).

² Le critère de chance proportionnelle est de 40,5 %.

Au total, 44,7 % des garçons fréquentant les écoles secondaires du Saguenay–Lac-Saint-Jean sont classés correctement par ces cinq facteurs alors que le hasard aurait permis de bien en classer 40,5 %⁷. Comme chez les filles, le modèle est toutefois plus performant pour identifier les élèves qui préféreraient vivre hors-région une fois leurs études terminées (49,9 %).

Somme toute, malgré la présence d'un facteur de plus que ce n'était le cas pour les filles, il est un peu plus difficile de classer correctement les garçons selon leur désir d'enracinement comme l'indique la proportion totale de cas bien classés (44,7 % comparativement à 46,8 % chez les filles). De plus, le lambda de Wilks demeure aussi élevé (0,92 contre 0,93) malgré la présence d'un cinquième facteur discriminant.

⁶ L'indice du niveau de consommation d'alcool et de drogues a été élaboré par Deschênes [et al.] en 1992 lors d'une enquête semblable à la nôtre. Les produits considérés sont l'alcool, le cannabis, la cocaïne, la colle, les tranquillisants et les stimulants non prescrits ainsi que les hallucinogènes. Trois critères sont retenus pour construire l'indice : la fréquence, la quantité et le nombre de produits consommés. Pour plus de détails, consultez l'annexe 2 du rapport de la phase II des analyses (Perron [et al.], 1999).

⁷ Basé sur la formule de Bayes : $(.265)^2 + (.187)^2 + (.548)^2 = 40,5 \%$.

Tel que révélé au tableau 11, trois des cinq facteurs discriminants accroissent, environ de deux chacun, la probabilité qu'un garçon souhaite vivre ailleurs qu'au Saguenay-Lac-Saint-Jean, une fois ses études complétées : le fait d'envisager réaliser des études universitaires (RC = 2,27), le fait d'avoir une mère qui étudie, travaille ou se cherche un emploi (RC = 2,17) et écouter de la musique pendant plus de 10 heures par semaine (RC = 2,03).

TABLEAU 11
Association¹ entre le désir d'enracinement des garçons et les facteurs discriminants

CARACTÉRISTIQUES	Sujets (n)	Désir d'enracinement				
		Élevé (%)	Mitigé (%)	Nul (%)	Mitigé (RC) ²	Nul (RC) ³
		(A)	(B)	(C)	(D)	(E)
❖ PSYCHOSOCIALE ET CULTURELLE						
Aspirations scolaires :						
Secondaire au plus⁴	244	62,3	17,6	20,1	1,00	1,00
Collège	333	57,7	16,8	25,5	1,03 (0,66-1,62)	1,37 (0,91-2,07)
Université	273	45,1	22,0	33,0	1,73 (1,09-2,73)	2,27 (1,49-3,46)
❖ FAMILLE						
Mère tient maison⁴	253	64,0	18,6	17,4	1,00	1,00
Mère fait autre chose	605	51,1	18,7	30,2	1,26 (0,85-1,86)	2,17 (1,49-3,18)
Scolarité du père :						
Secondaire non complété⁴	214	64,0	12,1	23,8	1,00	1,00
Secondaire complété	248	53,6	16,9	29,4	1,67 (0,97-2,88)	1,47 (0,96-2,27)
Collège	171	49,1	23,4	27,5	2,52 (1,43-4,43)	1,51 (0,93-2,44)
Université	187	48,7	24,1	27,3	2,62 (1,51-4,54)	1,51 (0,94-2,41)
❖ LOISIRS						
Moins de 2 h/sem. Consacrées⁴ à écouter de la musique	322	61,5	17,7	20,8	1,00	1,00
2 à 5 h/sem. à écouter de la musique	208	55,3	15,9	28,8	1,00 (0,61-1,62)	1,54 (1,01-2,34)
6 à 10 h/sem. à écouter de la musique	136	47,1	25,7	27,2	1,90 (1,14-3,15)	1,71 (1,05-2,79)
+ de 10 h/sem. à écouter de la musique	186	48,4	18,3	33,3	1,31 (0,80-2,15)	2,03 (1,33-3,11)
❖ CONSOMMATION DE DROGUES						
Niveau de consommation d'alcool et de drogues						
Nul⁴	248	62,5	12,5	25,0	1,00	1,00
Faible	85	56,5	18,8	24,7	1,66 (0,84-3,30)	1,09 (0,61-1,97)
Modéré	254	50,4	25,2	24,4	2,50 (1,53-4,08)	1,21 (0,79-1,85)
Excessif	253	50,6	19,0	30,4	1,88 (1,13-3,12)	1,50 (1,00-2,26)

¹ Rapport des cotes (RC) connu sous l'appellation anglaise « odds ratio ».

² Il s'agit du rapport des cotes (RC) fourni avec, entre parenthèses, les intervalles de confiance à 95 %. Le RC est établi selon la formule suivante :

$$(E) = \frac{[(A * C) (A * B)]r}{[(A * C) (A * B)]r}$$

³ Il s'agit du rapport des cotes (RC) fourni avec, entre parenthèses, les intervalles de confiance à 95 %. Le RC est établi selon la formule suivante :

$$(F) = \frac{[(A * D) (A * B)]r}{[(A * D) (A * B)]r}$$

⁴ Il s'agit du groupe de référence pour le calcul du rapport des cotes (RC).

Quant aux deux autres facteurs, la scolarité du père et le niveau de consommation d'alcool et de drogues, lorsqu'ils sont pris isolément, ils n'accroissent pas la probabilité de vouloir partir mais ils semblent plutôt avoir une incidence sur la probabilité d'être indifférent quant au lieu de résidence futur. En effet, les probabilités d'exprimer de l'indifférence quant à cette question sont 2,6 fois plus élevées lorsque le père a fréquenté l'université que lorsqu'il n'a pas complété ses études secondaires. De la même manière, la probabilité d'être indifférent quant au lieu de résidence est multipliée par 2,5 lorsqu'un jeune est un consommateur modéré d'alcool et de drogues et par 1,9 s'il est un consommateur excessif, comparativement à ceux qui ne consomment ni alcool, ni drogue.

4. Discussion

C'est récemment que les chercheurs ont essayé de comprendre les raisons motivant la relève des régions du Québec à quitter leur milieu d'origine et à tenter de s'établir majoritairement dans les grands centres urbains de la province (Conseil permanent de la jeunesse, 1997). Sans délaisser complètement les bilans migratoires et les études prospectives sur la décroissance ou la désintégration des régions, ils se sont tournés vers les migrants, les acteurs de la migration, afin de cerner leurs motivations et leurs aspirations. Les travaux du Conseil permanent de la jeunesse (1997) et ceux de Roy (1992) démontrent que plusieurs jeunes justifient leur départ par des raisons relatives à leur avenir scolaire ou aux lacunes du marché local de l'emploi, d'une part, alors que d'autres pointent plutôt du doigt le poids du contrôle social des petits milieux, recherchant la liberté que procure l'anonymat des grands centres urbains, d'autre part. Cependant, il semble que seulement l'une des deux conclusions découlant de ces séries d'entrevues réalisées auprès de jeunes aient été prises en compte dans les stratégies d'intervention mises en place (SADC Lac-Saint-Jean Est, 1999).

Ainsi, le volet culturel de la problématique ne semble pas beaucoup pris en compte dans les stratégies utilisées pour retenir les jeunes en région. Par toutes sortes de moyens (formation adaptée au besoin local, stage en région, parrainage, compagnonnage, information sur les opportunités qu'offre le SLSJ, stimulation de l'entrepreneuriat des jeunes, etc.), on tente de favoriser l'intégration des jeunes au marché local de l'emploi. L'université régionale, une filiale du réseau de l'Université du Québec, offre des opportunités de formation qui n'existaient pas il y a 10 ou 20 ans. Beaucoup d'énergies sont déployées pour mettre en place cet ensemble de solutions et il semble que des résultats positifs leur soient attribuables. On l'a vu précédemment, l'exode des jeunes a cessé de croître au SLSJ durant la dernière décennie. Mais est-ce suffisant? C'est bien connu, une économie de services ne peut se contenter d'un marché stagnant. D'ailleurs, le SLSJ, est-ce besoin de le rappeler, détient des taux de chômage parmi les plus élevés au Canada.

Cette approche centrée sur l'emploi comporte des limites importantes. Deux études réalisées, l'une en Estrie (Roy, 1992) et l'autre au Témiscouata (Camiré [et al.], 1994) révèlent que seulement la moitié des jeunes participants (45,7 % en Estrie et 52,0 % au Témiscouata) préféreraient demeurer dans leur région s'ils avaient le choix entre deux emplois identiques, l'un en ville, l'autre dans leur région. Les opportunités du marché du travail n'expliqueraient dès lors qu'une partie des départs pour les grands centres urbains.

À l'instar de Devereux (1970), nous pensons qu'étudier la migration, c'est étudier la culture. Notre démarche empirique et les résultats obtenus viennent soutenir cette interprétation. La scolarité du père et l'occupation de la mère sont des indicateurs classiques du statut socio-économique de la famille. À chaque classe sociale, correspond un environnement culturel singulier dans lequel l'adaptation sociale des enfants se réalise, tenant compte de ses propres normes, valeurs, modèles, symboles, groupes de référence et aspirations. S'inspirant de théories de l'identité et de l'appartenance, nos résultats invitent à poursuivre l'examen des valeurs transmises dans la famille ou dans la communauté. Giddens faisait remarquer que « la théorie du social doit tenir compte du caractère situé de l'interaction (des individus) dans le temps et dans l'espace » (1987).

Deux remarques s'imposent alors à propos de nos analyses, l'une renvoyant au concept « d'habitus » de Bourdieu (1993), l'autre au concept de postmodernité évoqué d'entrée de jeu dans ce texte. Nos résultats indiquent en effet que la volonté de rester ou de partir semble fonction d'abord d'une disposition personnelle (le genre), puis d'influences socialement constituées (occupation de la mère, scolarité du père, aspirations scolaires) et enfin de certaines habitudes de vie (consommer des substances psychoactives ou écouter de la musique). De telles dispositions personnelles socialement constituées ou « habitus » (sorte de boussole du social) sont cependant loin d'épuiser la complexité du phénomène du désir d'enracinement à l'adolescence, si l'on se fie au pourcentage de sujets bien classés dans nos deux modèles d'analyse. « L'habitus » ne gomme pas toute la liberté de penser et d'agir laissant au sujet sa capacité d'innover, de rompre avec les habitudes que lui dictent le plus souvent ses conditions de vie.

Notre seconde remarque se veut un rappel du contexte de postmodernité dans lequel doit se poser aujourd'hui tout questionnement sur la migration des jeunes Québécois. La postmodernité est l'expression dominante d'une culture qui se caractérise par l'hétérogénéité et par la coexistence d'éléments multiples, voir contradictoires. Différentes impulsions culturelles peuvent prendre place dans une logique correspondant à un nouveau stade du capitalisme dominé par une utilisation de l'image, des médias, de la consommation de masse, bref, de la grande diffusion des biens culturels. En se penchant sur les travaux de Shields (1992), Chivallon insiste sur le fait que les oppositions du passé (inclus/exclus, objet/sujet) s'estompent et que la réalité postmoderne participe à une sorte de fusion entre le proche et le lointain, le présent et l'absent. « Le principe moteur de ces oppositions s'effaçant, les villes occidentales devenant des lieux cosmopolites étrangers aux anciennes dualités centre/périphérie ou local/national, il

est possible d'envisager l'érosion d'un ensemble de différenciations construites sur la base du présent et de l'absent (...) Car il semble bien que ces transformations constituent le phénomène majeur de notre époque, une « surabondance » d'espaces et d'événements d'ici et d'ailleurs dont nous n'avons pas encore pesé les conséquences » (1999 : 111).

Entre autres conséquences, et non la moindre, il faut souligner l'intégration par toutes les couches sociales de groupes de référence de plus en plus nombreux et éclatés. En résulte une adaptation sociale plus difficile à concilier avec le groupe d'appartenance parce que tout un chacun désire s'identifier à des groupes de référence différents.

De plus, l'attrait des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité, qui n'ont jamais été partagées par une aussi grande proportion de la jeunesse québécoise (Roy, 1998), peut être considéré comme une manifestation tangible de « l'urbanité » (Assogba et Fréchette, 1997) qui a progressivement envahi même les milieux périphériques au cours des dernières décennies. La conformité, c'est-à-dire la standardisation et l'uniformisation des conduites est donc plus difficile à atteindre, même dans les petits milieux. La grande ville apparaît donc toute désignée parce que la pression sociale immédiate en région est souvent jugée trop pesante et contraignante par les jeunes⁸.

Il faut rappeler que différentes cultures exigent divers niveaux de conformité. La marge de manœuvre dont jouit un individu est plus ou moins grande selon l'ouverture qu'offre la société à la non-adhésion aux normes établies. D'ailleurs, les participants aux entrevues réalisées par le Conseil permanent de la jeunesse (1997) et par l'équipe de Madeleine Gauthier (1997) étaient assez clairs à ce propos. Comme nous l'avons affirmé précédemment, l'une des deux conclusions à en tirer concerne justement l'ouverture du milieu aux idées nouvelles. Les résultats de nos analyses vont dans la même direction mais permettent d'ajouter quelques nuances.

En effet, les facteurs qui se sont révélés discriminants dans nos analyses permettent de préciser que le désir de s'enraciner ou non n'est que faiblement conditionné par l'intégration ou la non-intégration des jeunes à leurs groupes d'appartenance. Plusieurs indicateurs présents dans l'enquête mesuraient cette dimension (mal-être à l'école, nombre de confidents, satisfaction de sa relation avec ses parents, satisfaction de sa réussite lors d'activités sociales, participation aux activités parascolaires, critiques pour ses habitudes de consommation, etc.) et aucun ne s'est avéré discriminant.

Bien que le statut socioéconomique (scolarité du père et occupation de la mère) décrive le groupe d'appartenance, il indique surtout, à notre avis, le contexte socioculturel dans lequel évoluent les participants, et, en ce sens, il fait appel aux groupes de référence de l'adolescent. Quant aux aspirations

⁸ À ce sujet, voir dans M. Gauthier (1997), l'excellent texte de Pierre Noreau ayant pour titre « *L'attrait de la ville : l'explication de la sociologie classique. Jalons pour la recherche* ».

scolaires et à l'écoute de la musique, il s'agit clairement d'indicateurs révélateurs des influences externes au milieu d'appartenance. En somme, les élèves qui manifestent le désir de quitter le SLSJ sont ceux qui ont baigné dans un univers culturel plus ouvert sur le monde et qui ont envie d'y participer. Cela n'indique en rien toutefois qu'ils se considèrent mal à l'aise dans leur milieu d'origine.

Enfin, quelques commentaires et réflexions s'imposent quant à la présence de deux facteurs davantage associés à l'indifférence des adolescents (voir le modèle final des garçons au tableau 10) plutôt qu'à leur désir d'enracinement. Les effets inhibiteurs de l'alcool et de plusieurs drogues sont déjà bien documentés et cela ne surprendra personne de constater que les plus grands consommateurs ont plus de difficultés à se projeter dans l'avenir. D'ailleurs, ce n'est pas la seule problématique abordée dans le cadre de cette enquête qui nous rappelle les effets sociaux et psychosociaux néfastes qu'entraîne une consommation excessive de substances psychoactives (Veillette [et al.], 1998; Perron [et al.], 1999). Ce qui nous questionne davantage, c'est la relation observée entre la scolarité du père et l'enracinement mitigé des adolescents, compte tenu que ce même facteur est le premier déterminant du désir d'enracinement des filles (tableau 7). En effet, la proportion de garçons affirmant qu'ils préféreraient vivre hors-région n'augmente pas avec la scolarité du père, mais c'est plutôt la proportion d'indifférents qui s'accroît. Comment ne pas songer à mettre en relation cette observation et, la plupart des intervenants auprès des jeunes pourraient le confirmer, l'imperturbabilité d'une part croissante des garçons à l'adolescence. Rappelons que, comparativement aux adolescentes, les adolescents du Saguenay–Lac-Saint-Jean sont proportionnellement moins nombreux à bien réussir à l'école, à avoir de fortes aspirations scolaires et à être satisfaits de l'école (Perron [et al.], 1999).

Serions-nous en face de ce groupe, encore minoritaire heureusement, que nous appelions hier les garçons « téflon »? (Kemp, 1995) Comment une scolarité avancée du père favoriserait-elle l'indifférence? la perte de la faculté de s'impressionner, de s'intéresser, de s'émouvoir? le « désenchantement » des adolescents? Pire, si cette hypothèse avait quelque avenir, ne devrions-nous pas nous questionner sur l'image que l'on projette à la génération montante? Le pendant pervers qui parfois accompagne la connaissance, soit le stoïcisme ou le scepticisme, ce que d'aucuns appelleraient ironiquement la lucidité, ne transpirerait-il pas dans les relations des plus instruits avec leurs garçons? Pour revenir à une analyse sociologique plus conventionnelle, l'a-territorialité que procurent l'instruction et les moyens de communication contemporains, si elle peut être supportable ou même mobilisante pour les individus dont l'identité est déjà établie avec une certaine harmonie, n'est-elle pas source d'une certaine difficulté à se définir, à se projeter pour les jeunes dont l'identité est en construction? À tout le moins, avouons-le, ce questionnement suggère de continuer à explorer cette avenue qui nous projette au cœur des débats contemporains sur l'identité et la postmodernité.

Conclusion

Cette étude exploratoire des facteurs de l'enracinement des adolescents et des adolescentes du SLSJ ne saurait être définitive. Elle souligne au contraire la nécessité de conduire des enquêtes plus spécifiques sur cette question. En attendant, on peut souhaiter que les présents constats contribuent à alimenter le débat actuel sur la problématique de l'exode des jeunes des régions-ressources du Québec. Il semble que les décideurs, les intervenants locaux et régionaux, de même que la population, aient avantage à dépasser les images dualistes « centre/périphérie », « fournisseur/client », « ressources/valeur ajoutée », « traditionnel/moderne ». Il apparaît qu'il faille un nouveau positionnement territorial pour parvenir à combler les attentes des jeunes à propos de groupes de référence. Autrement dit, il faut faire en sorte que, dans l'imaginaire des jeunes, la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean apparaisse aussi attractive que le plateau Mont-Royal ou que Beverly Hills, et ce, surtout aux yeux de ceux qui ont baigné dans un univers culturel plus stimulant et qui se projettent plus facilement que les autres vers l'avenir.

Comment le faire? La réponse appartient à chacun dans le cadre de ses relations avec les jeunes, d'une part, mais plus largement dans l'exercice de ses relations sociales. Tout est question d'attitudes quand il s'agit de changement culturel. Girard n'affirme-t-il pas : « On connaît encore mal les facteurs qui sous-tendent les dynamiques des déplacements à l'intérieur des régions et entre les régions et comment ces dynamismes ont marqué profondément ceux qui partaient mais aussi ceux qui restaient. Choc culturel là aussi, mais choc qui montre que la migration oblige à un regard sur l'autre qui vient en quelque sorte dynamiser sa propre culture » (1997 : 272). Comme quoi, il faudrait favoriser les « migrations » culturelles!

À l'instar de Giddens, faisons le pari que les jeunes du Saguenay–Lac-Saint-Jean ont une « conscience pratique » guidant leur action, et dès lors, entreprenons une nouvelle définition du soi collectif déterritorialisée, contemporaine. Il va sans dire qu'il faut également continuer à favoriser l'implantation de jeunes en région en stimulant adéquatement la création d'emplois et en offrant la chance au plus grand nombre possible de poursuivre leurs études chez-eux. Mais, à la lumière des résultats de l'étude, il apparaît clairement que cet ensemble de solutions ne sera pas suffisant. Il existe bel et bien une inadéquation entre les aspirations des jeunes et le climat culturel qui prévaut dans leur milieu d'appartenance.

Références bibliographiques

ASSOGBA, Y. et L. FRÉCHETTE. 1997 *Le concept d'aspiration et la démarche migratoire des jeunes. Pourquoi partir? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui*. Sous la direction de M. GAUTHIER. Institut québécois de recherche sur la culture, 227-241.

BOURDIEU, P [et al.]. 1993. *La misère du monde*. Paris, Le Seuil, 947 pages.

BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. 1990. *Perspectives démographiques du Québec et de ses régions 1986-2046*. Québec, les Publications du Québec, 390 pages.

CAMIRÉ, L., ROY, J. et H. OUELLET. 1994. *Les jeunes et l'exode dans le Bas-Saint-Laurent. Étude de cas : territoires des MRC Matane et Témiscouata*. Sainte-Foy, Centre de recherche sur les services communautaires de l'Université Laval, 86 pages.

CHIVALLON, C. 1999. « La géographie britannique et ses diagnostics sur l'époque postmoderne ». *Cahier de géographie du Québec*, Université Laval, 43, 118 : 97-119.

CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE. 1997. « Y'a pus d'avenir ici ». *L'exode des jeunes vers les centres urbains*. Conseil permanent de la jeunesse, Québec, Gouvernement du Québec, 109 pages.

CONSEIL RÉGIONAL DE CONCERTATION ET DE DÉVELOPPEMENT-02. 1995. *Cadre stratégique du Saguenay-Lac-Saint-Jean. États généraux sur l'avenir de la région*. Jonquière, CRCQ, 93 pages.

CÔTÉ, C. et D. LAROUCHE. 2000. Radiographie d'une mort fine. *Dimension sociale de la maladie au Québec*. Chicoutimi, Les Éditions JCL inc., 285 pages.

CÔTÉ, C. 1991. *Désintégration des régions. Le sous-développement durable au Québec*. Chicoutimi, Les Éditions JCL inc., 262 pages.

DESCHESNES, M., COUTURE, D. et S.-P. LANGLOIS. 1992. Le vécu psychosocial des élèves du secondaire dans la région de l'Outaouais. Rapport final. Outaouais, DSC de l'Outaouais, 112 pages et annexes.

DEVEREUX, G. 1970. *Essais d'ethnopsychiatrie générale* (2e édition). Paris, Gallimard, 394 pages.

FOLGER, J. K. et C.B. NAM. 1967. *Education of the American Population. A 1960 Census Monograph*. Washington, Éditeur du Gouvernement des États-Unis.

GAUTHIER, M. [et al.], 1997. *Pourquoi partir? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui*. Québec, IQRC, 315 pages.

GAUTHIER, H. 1988. *Les migrations au Québec: aspects régionaux*. Dans : Bureau de la statistique du Québec, Québec, Les Publications du Québec, 262 pages.

GAUTHIER, M., BUJOLD, J. avec la collaboration de C. BOILY. 1995. *Les jeunes et le départ des régions : revue des travaux*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 74 pages.

GIDDENS, A. 1987. *La constitution de la société*. Paris, Presses universitaires de France, 474 pages.

GIRARD, C. 1997. *Le choc des cultures dans le phénomène migratoire : une étude de cas*. Dans : Pourquoi partir? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui, sous la direction de M. Gauthier. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 257-274.

GIRARD, C. et N. PERRON. 1989. *Histoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 665 pages.

KEMP, D. 1995. *La génération téflon : l'enfant sur qui rien ne colle*. Outremont, Québecor, 205 pages.

NOREAU, P. 1997. *L'attrait de la ville : l'explication de la sociologie classique. Jalons pour la recherche*. Dans : Pourquoi partir? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui, sous la direction de M. Gauthier. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 275-302.

PERRON, M. 1997. *Sociogéographie de la santé à micro-échelle : un modèle de différenciation spatiale au Saguenay–Lac-Saint-Jean*. Thèse de Doctorat de Géographie de la santé. Montpellier, Université de Montpellier, 470 pages.

PERRON, M., GAUDREAU, M., VEILLETTE, S. et L. RICHARD. 1999. *Trajectoires d'adolescence : stratégies scolaires, conduites sociales et vécu psychoaffectif*. Rapport de recherche de la phase II. Série enquête régionale 1997 : Aujourd'hui, les jeunes du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Jonquière, Cégep de Jonquière, Groupe ÉCOBES, 260 pages.

POUYEZ, C., LAVOIE, Y., BOUCHARD, G., ROY, R., SIMARD, J.P. et M. ST-HILAIRE. 1983. *Les Saguenayens*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 386 pages.

ROY, J. 1992. L'exode des jeunes du milieu rural : en quête d'un emploi ou d'un genre de vie. *Recherches sociographiques*, XXXIII, 3 : 429-444.

ROY, M. 1998. *Les acquis moraux des élèves ayant reçu l'enseignement religieux catholique comparés à ceux des élèves de l'enseignement moral*. Thèse de doctorat. Québec, Université Laval, Faculté de théologie et sciences religieuses, 247 pages.

SHAW, R. P. 1985. *Migrations intermétropolitaines au Canada : évolution des causes au cours de trois décennies*. Toronto, Nc Press Limited, 228 pages.

SHIELDS, R. 1992. « A Truant Proximity : Presence and Absence in the Space of Modernity ». *Environment and Planning D, Society and Space*, 10, 2 : 181-199.

SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DE LA COLLECTIVITÉ LAC-SAINT-JEAN EST. 1999. Document de références. Stratégies Jeunesse, (document inédit).

TERRIEN, M. 1987. *Les orientations de développement régional au Québec, 1987-1992*. Document interne, Québec, ODPQ.

TREWARTHA, G. T. 1969. *A Geography of Population*. New-York, Les Éditions John Wiley and Sons Inc.

VEILLETTE, S., PERRON, M., GAUDREAU, M., RICHARD, L. et R. LAPIERRE. 1998. *Habitudes de vie et comportements à risque pour la santé des jeunes du secondaire*. Rapport de recherche. Série enquête régionale 1997 : Aujourd'hui, les jeunes du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Jonquière, Cégep de Jonquière, Groupe ÉCOBES, 184 pages.

Deuxième partie : Outil de réflexion

Le désir d'enracinement des élèves du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Initier collectivement de nouvelles stratégies d'action

Outil réalisé avec la collaboration
de Natacha Jean

Le texte qui suit se veut un outil pouvant faciliter la réflexion collective. L'analyse complète des résultats tirés de l'enquête «Aujourd'hui, les jeunes du Saguenay–Lac-Saint-Jean» et l'interprétation qu'en font les auteurs sont présentées en première partie du présent document.

Les résultats des analyses discriminantes